



Avis de recrutements

Recrutements externes par la voie contractuelle ouvert aux **Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)** au titre de l'année 2023

(Décret 95-979 du 25 août 1995 modifié)

En application du décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 et modifié par décret n°2005 - 38 du 18 janvier 2005, des postes sont offerts par la voie contractuelle aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE).

Ces recrutements sont ouverts par branche d'activité professionnelle (B.A.P.) et par emploi type.

Au titre de **Nantes Université**, le nombre de postes publiés à pourvoir est fixé à 2 (Cf. fiches de poste en ligne) :

CORPS	BAP	EMPLOI-TYPE	Nombre de postes
TECH CN	J	Gestionnaire financier-e et comptable	1
TECH CN	J	Technicien-ne en gestion administrative	1

Conditions d'accès

- Être bénéficiaire de l'obligation d'emploi ([consultez la liste des bénéficiaires sur le site du Ministère](#)) ;
- Ne pas être fonctionnaire ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées par l'exercice de la fonction. La compatibilité du handicap avec les fonctions postulées et l'aptitude physique aux fonctions seront vérifiées par un médecin agréé compétent en matière de handicap ;
- Remplir les conditions générales de la Fonction Publique :
 - Posséder la nationalité française ou celle d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen (*Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède*) ;
 - Jouir de ses droits civiques ;
 - N'avoir aucune mention portée au bulletin n°2 du casier judiciaire qui soit incompatible avec l'exercice des fonctions ;
- Remplir les mêmes conditions de diplômes ou d'équivalence¹ que celles exigées pour les concours externes.

CATEGORIE B	
CORPS	Technicien (TCH CN)
CONDITIONS DE DIPLOMES	Diplômes et titres classés au moins au niveau 4 (Anciennement niveau IV : baccalauréat général, technologique ou professionnel, brevet de technicien, ...)

¹ Le formulaire de demande d'équivalence est téléchargeable en même temps que le dossier d'inscription

Modalités et Calendrier d'inscription

Le dossier de candidature est constitué du formulaire à remplir (à télécharger en ligne), accompagné des pièces suivantes :

- Copie de votre Carte Nationale d'Identité ou Passeport.
- Justificatifs d'effectivité ou d'exemption au service national OU justificatif d'effectivité ou d'exemption à la JAPD ou JDC pour les candidats âgés de moins de 25 ans uniquement, **pour les candidats concernés**
- Copie des titres ou diplômes obtenus.
- Justificatifs de formation
- Copie de l'attestation de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ou tout autre document permettant d'établir l'appartenance à l'une des catégories de BOE.
- Curriculum vitae détaillé indiquant la formation initiale et éventuellement continue suivie par le candidat et le cas échéant son parcours professionnel antérieur.
- Lettre de motivation.

Envoi du dossier de candidature

Ce dossier doit être retourné complet par voie postale à l'adresse suivante :

NANTES UNIVERSITE
Direction des Ressources Humaines et du Dialogue Social
Bureau des concours
Recrutements BOE
1 quai de Tourville – BP 13522
44035 Nantes Cedex 1

CONSIGNES DE REMPLISSAGE ET D'ENVOI :

- Le dossier de candidature **NE DOIT PAS** être relié – agrafé – modifié – imprimé en recto-verso.
- Chaque inscription doit faire l'objet d'un envoi spécifique. Une enveloppe ne doit contenir qu'un seul dossier d'inscription.
- Joindre impérativement et uniquement les justificatifs demandés dans le dossier.
- Tout dossier incomplet sera rejeté.
- Le dossier complet, dûment rempli et signé, doit être retourné dans les délais prescrits, cachet de la poste faisant foi. **Tout dossier envoyé hors-délai sera rejeté.**

Au plus tard le JEUDI 27 AVRIL 2023

(le cachet de la poste faisant foi – l'envoi en recommandé simple est vivement conseillé)

univ-nantes.fr

Nature du contrat

Le recrutement donnera lieu à l'établissement d'un contrat de droit public en application de l'article 27 de la loi du 11 janvier 1984 susvisée à partir du 1er septembre 2023 et pour une durée d'1 an.

A l'issue de son contrat, s'il a été déclaré apte professionnellement par un jury, l'agent sera titularisé en qualité de fonctionnaire de l'Etat dans l'un des corps ITRF (personnels Ingénieurs et Techniciens de Recherche et de Formation) correspondant au niveau du recrutement concerné, après avis de la commission paritaire d'établissement du dit corps.

Durant son contrat, l'agent sera rémunéré au 1er échelon du corps du recrutement concerné.

Organisation du recrutement

La Présidente de Nantes Université crée une commission de sélection chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement (membre appartenant à une administration ou à un autre établissement public).

La commission de sélection examine le dossier de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus.

Les candidats sélectionnés seront convoqués par courrier postal et électronique à l'audition qui se déroulera en juin 2023 à Nantes Université.

Un certificat médical établi par un médecin agréé attestant de la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé sera exigé avant la signature du contrat.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats doivent s'adresser à l'établissement, à cette adresse : concoursitrfr@univ-nantes.fr.

Fiches de postes et dossiers de candidature à télécharger sur le site de Nantes Université : Travailler à l'université>Offres en cours>Recrutement personnels administratifs>Concours/mutation>Recrutements sans concours de catégorie C (<https://www.univ-nantes.fr/travailler-a-luniversite/offres-demploi-et-concours/concours-examens-professionnels-et-recrutement-dans-la-filiere-itrfr-session-2023>)